

**Compte rendu d'essai**

---

**Cerisier  
2012  
STRATEGIES DE LUTTE / MOUCHE DE LA CERISE**

---

Date : Mars 2013

Rédacteur : Valérie GALLIA - Ch. D'Agriculture du Gard / SERFEL

En collaboration avec : Maider ARREGUI Ch. D'Agriculture du Gard / SERFEL, Laetitia CUNY, Benjamin PATOILLARD - SERFEL

Essai rattaché à l'action n : 31.2002.17

Titre de l'action : Protection sanitaire raisonnée et biologique sur cerisier

---

**1. But de l'essai**

Le puceron noir et la mouche de la cerise sont deux ravageurs majeurs du cerisier. Avec l'évolution de la réglementation, la multiplication des traitements à base de produits de la famille des néonicotinoïdés (SUPREME, CALYPSO) est à craindre sur les vergers en conventionnel. Aucune solution réellement efficace n'est par ailleurs connue en production biologique. L'objectif de l'essai est de comparer plusieurs stratégies de lutte (en PFI et en AB) contre la mouche de la cerise.

**2. Conditions expérimentales****• Matériel végétal**

- Espèce : Cerisier,
- Parcelle : I7,
- Variétés : Noire de Méched
- Plantation : 2001
- Distances de plantation : 6 x 4m soit 416 arbres/ha

**• Dispositif expérimental**

- Méthode CEB de réf. : N°60, adaptée aux besoins de l'essai (validée par le groupe de travail national « Mouches des fruits »)
- Essai en blocs (4 répétitions)
- Parcelles élémentaires de 3 arbres, observations sur l'arbre central
- Témoin non traité et Référence 2 : inclus, mais non imbriqué (voir plan ci-joint)
- Les traitements sont réalisés au solo à dos à 650 à 800 l/ha ou au grand travail à 750 l/ha

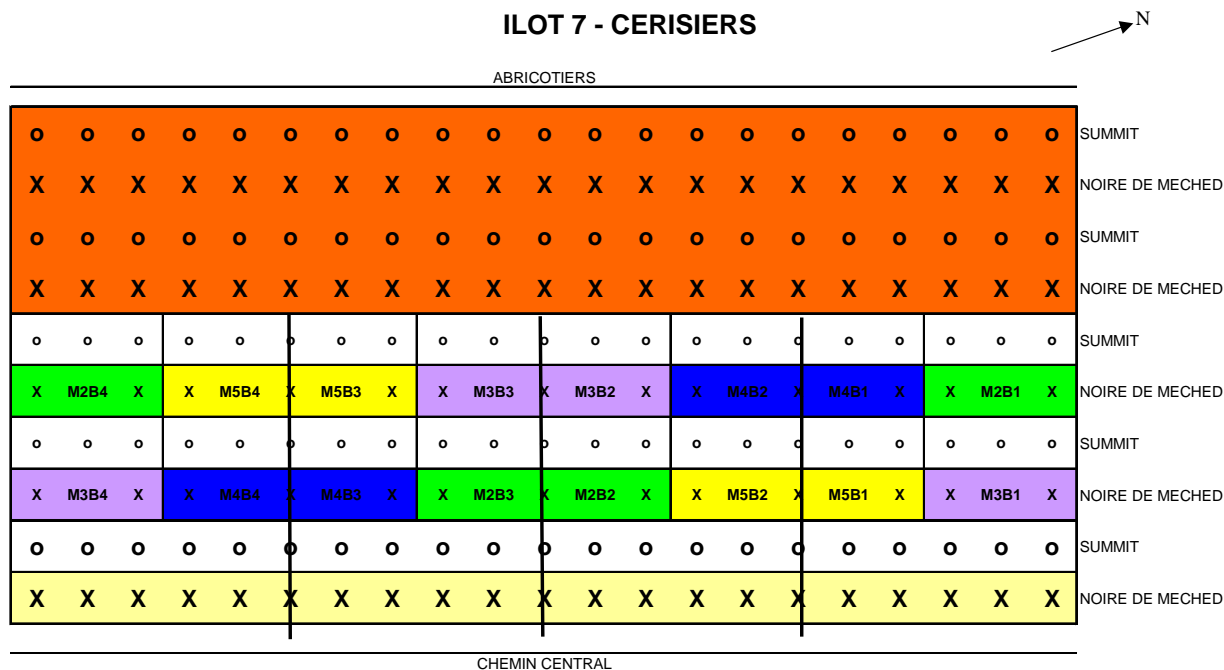
**• Modalités testées**

Six modalités sont comparées :

Nom	Description	Quand ?
M1	TNT	
M2	Réf prod : ROGOR PIPC 400 + CALYPSO + KARATE ZEON	R-21 R-14 R-7

M3	Réf CEB : KARATE ZEON (x 2 ou 3)	Tout début véraison, puis tous les 10 jours
M4	Produit Bio : SUCCESS 4 (x 2 ou 3)	Tout début véraison, puis tous les 10 jours
M5	Autres : GF 16-40 (spinétoram) (x 2 ou 3)	Tout début véraison, puis tous les 10 jours
M6	Réf prod : ROGOR PIPC 400 + CALYPSO + KARATE ZEON + KARATE ZEON	R-31 R-24 R-17 R-7

Plan de l'essai :



Plantation : 30/03/2001  
Distances : 6 x 4 m  
Densité : 416 arbres /ha

Porte-greffe : Maxma 14

#### Essai mouche 2012 sur Noire de Méched

M1 TNT	M2 Réf : Rogor (R-21) + Calypso (R-14) + Karaté (R-7)	M3 Réf CEB : Karaté Zeon (R-17, R-7)
M4 Success 4 (R-17, R-7)	M5 Spinétoram (R-17, R-7)	M6 Réf2 : Rogor (R-31) + Calypso (R-24) + Karaté (R-17, R-7)

#### • Observations et notations

Conditions climatiques tout au long de l'essai (station météo CIMEL sur le site de la SERFEL)

Piégeage des mouches (piège chromatique jaune englué) sur la partie TNT.

Dégâts à la récolte et à R+7 jours, sur 250 cerises par parcelle élémentaire :

- % cerises saines
- % cerises avec piqûres sèches
- % cerises avec asticot mort
- % cerises avec asticot vivant
- % cerises avec asticot sorti

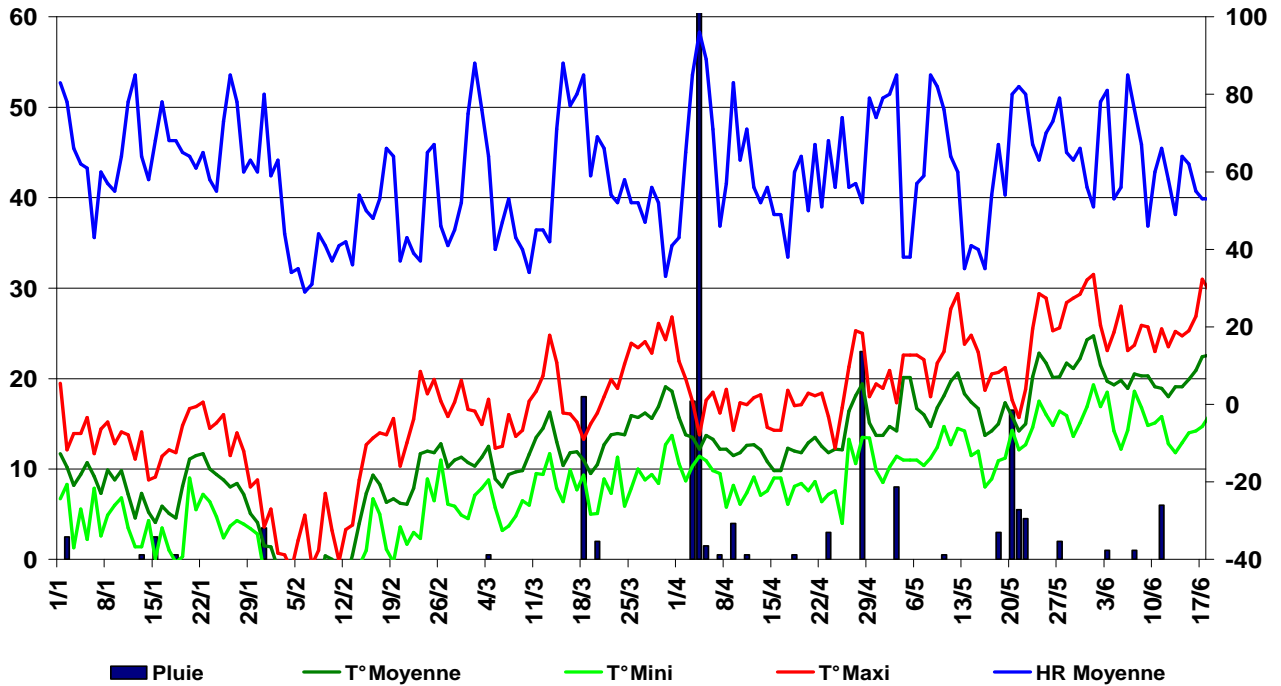
Les données font l'objet d'une analyse de variance et d'une comparaison de moyennes.

### 3. Résultats

- Conditions météorologiques

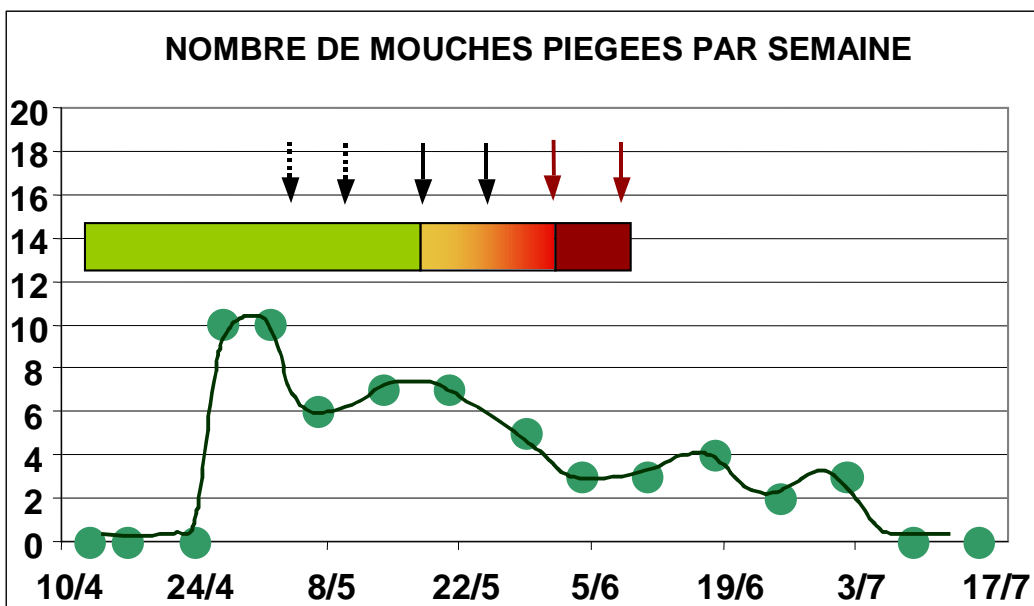
Après un hiver doux et très sec, le mois de février est marqué par une quinzaine très froide. Le printemps est ensuite marqué par des pluies fréquentes et parfois importantes en intensité. L'essai proprement dit se déroule de début mai à mi juin, période caractérisée par des températures de saison à élevées et des périodes d'humectation régulières, notamment à l'approche de la récolte.

**METEO 2012**



- Piégeages de *Rhagoletis cerasi*

Le graphe de piégeage est donné ci-après.



Le vol de la mouche de la cerise démarre fin avril, bien avant le début de la véraison de la variété en essai (18/05). Les premières éclosions sont attendues une semaine après environ.

Les modalités M2 et M6, dites modalités « stratégies » sont donc protégées largement avant le début du risque. Les autres modalités sont traitées à partir du tout début de la véraison : leur efficacité dépendra donc de leur mode d'action (faible niveau d'efficacité attendu pour les produits adulticides).

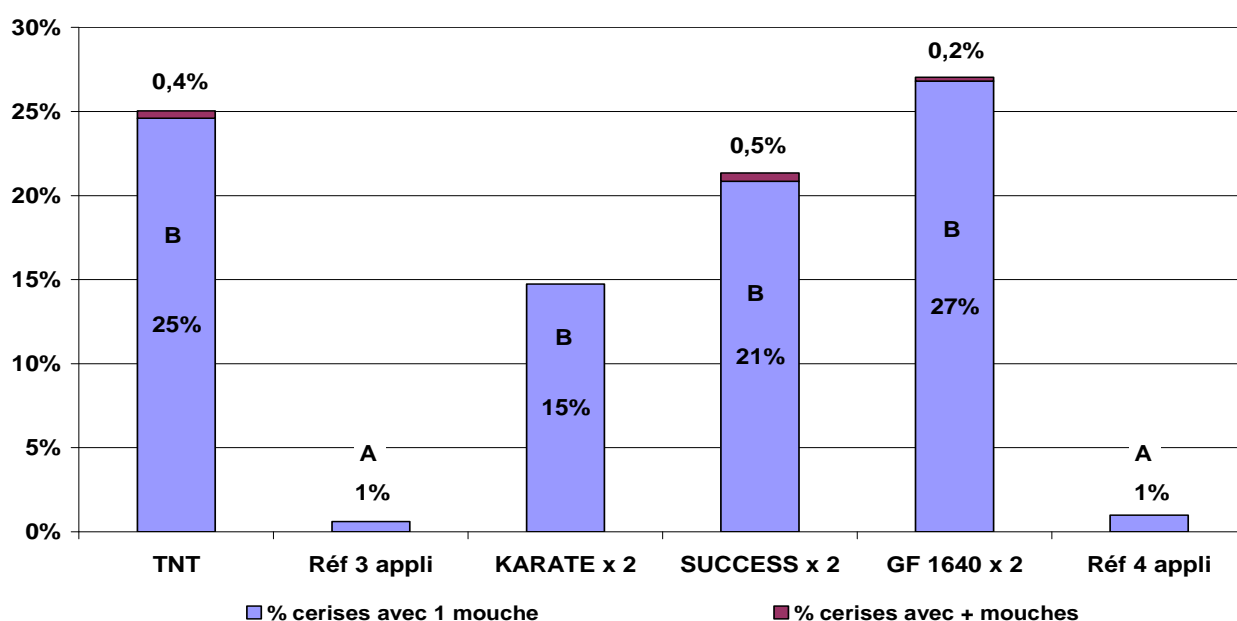
- **Dégâts de mouches à maturité des cerises**

La parcelle présente une pression importante en mouche de la cerise. Les différents produits et stratégies peuvent donc être comparés.

Les cerises sont récoltées en deux fois, à maturité commerciale (le 01/06) et à surmaturité (le 08/06).

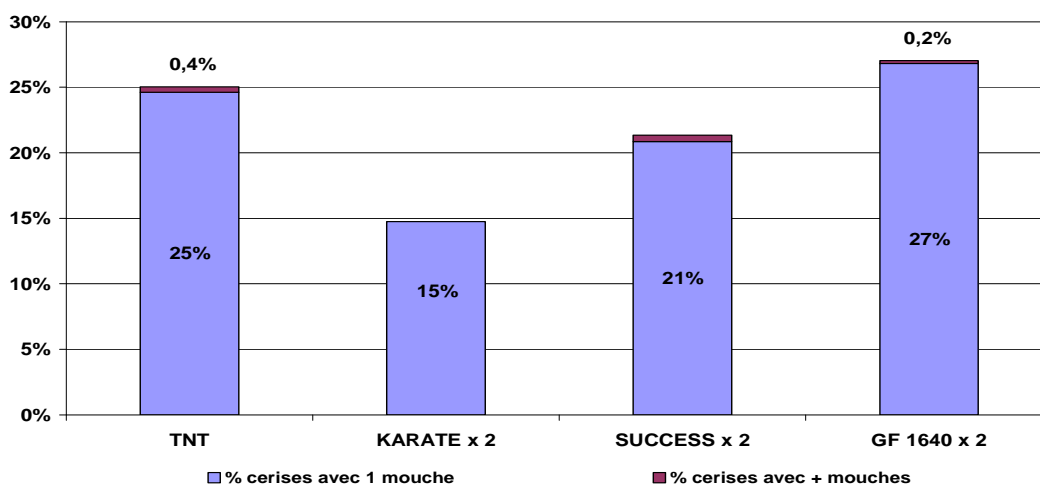
Le graphe suivant détaille les pourcentages de cerises présentant des asticots de mouche lors du premier passage de récolte pour les 6 modalités.

**POURCENTAGE CERISES AVEC ASTICOTS DE MOUCHE (passage 1)**



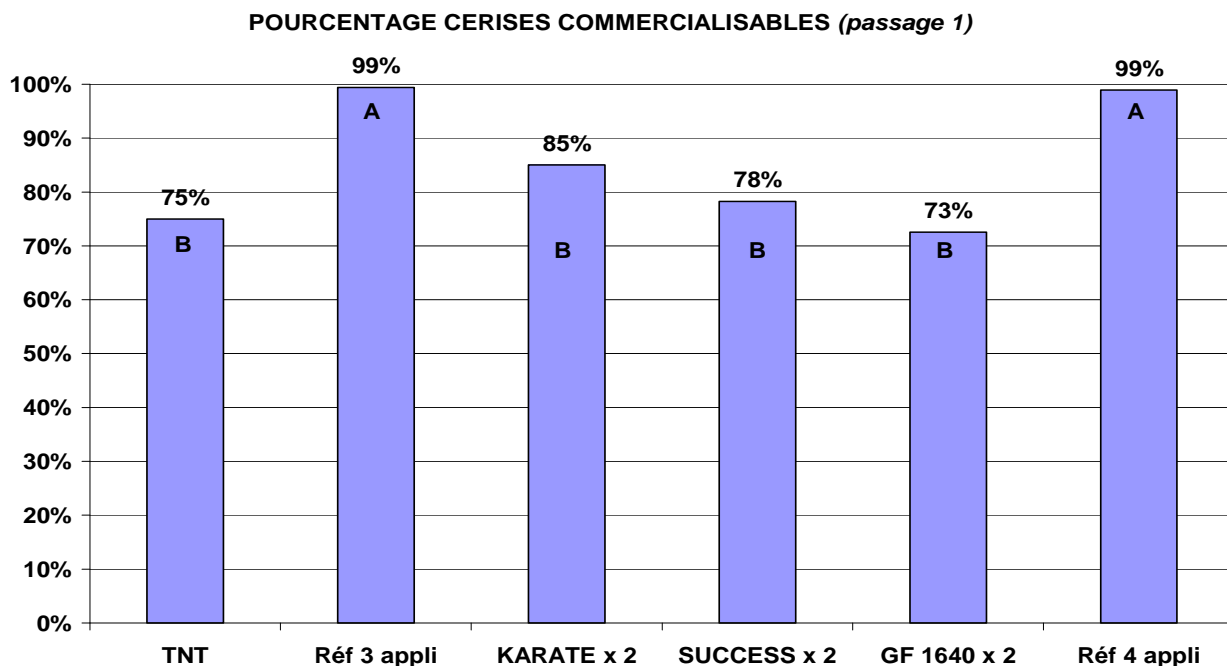
La pression en mouche de la cerise est importante sur la parcelle : le témoin non traité présente ¼ de fruits véreux. Seules les modalités « stratégies », intégrant des produits à action larvicide positionnés précocement voire très précocement, sont faiblement touchées et statistiquement différentes des autres modalités. Si on exclut ces deux modalités, on obtient :

**POURCENTAGE CERISES AVEC ASTICOTS DE MOUCHE (passage 1)**

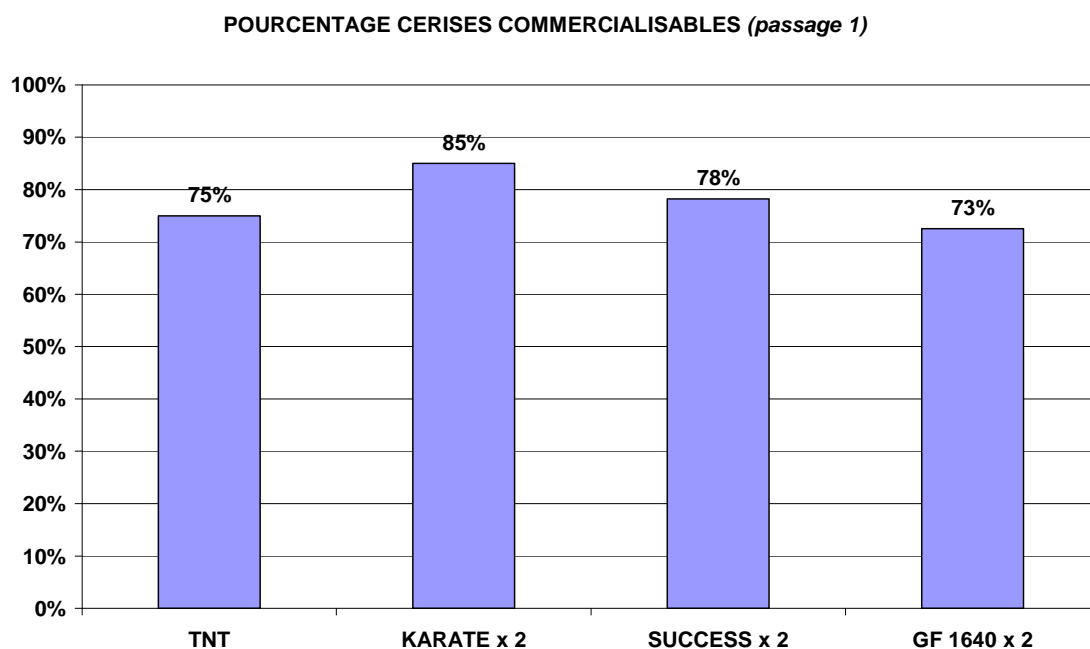


Aucune différence statistiquement significative n'est décelée entre les modalités : les trois produits sont comparables au TNT.

Le pourcentage de cerises commercialisables est obtenu en cumulant les cerises saines et celles présentant des piqûres sèches.



Les mêmes conclusions que précédemment sont obtenues. Le diméthoate et le CALYPSO, même positionnés très tôt par rapport à la récolte, ont une très bonne efficacité mouche.

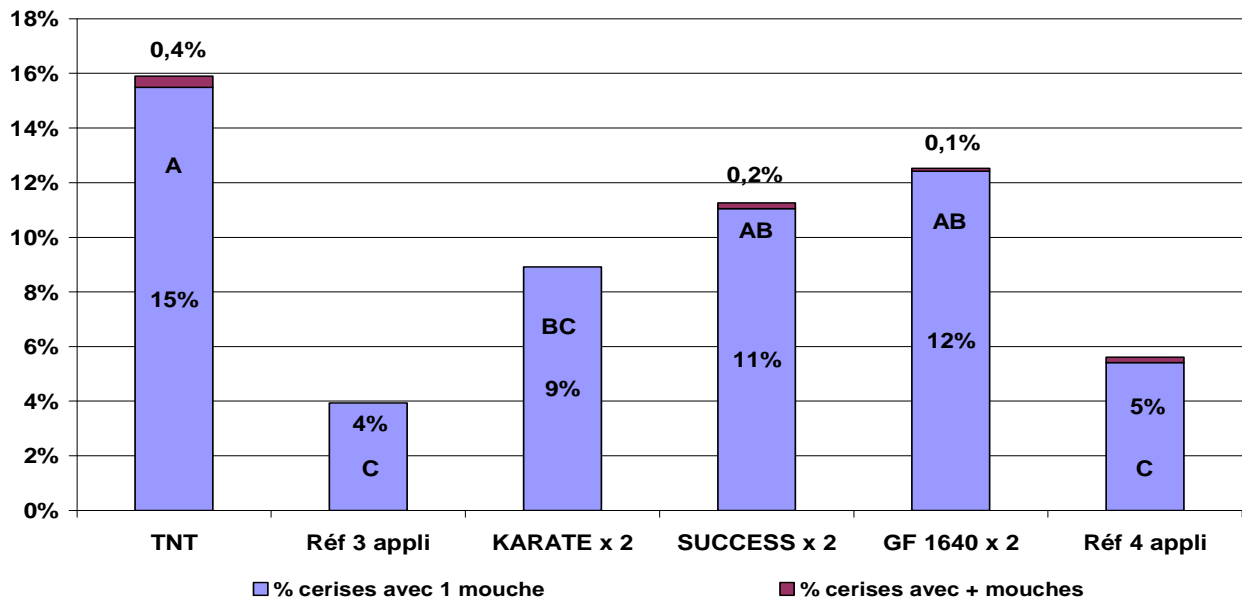


Ce résultat est conforme observations habituelles lorsqu'on traite avec des produits à action aduicide : le positionnement des deux traitements des modalités M3, M4 et M5 est trop tardif par rapport au vol de la mouche. Comme le KARATE ZEON et le SUCCESS 4, le GF 1640 ne semble pas avoir d'action larvicide sur *Rhagoletis cerasi*.

- **Dégâts de mouches à sur-maturité**

Les mêmes observations, réalisées une semaine après le premier passage aboutissent à des résultats globalement comparables.

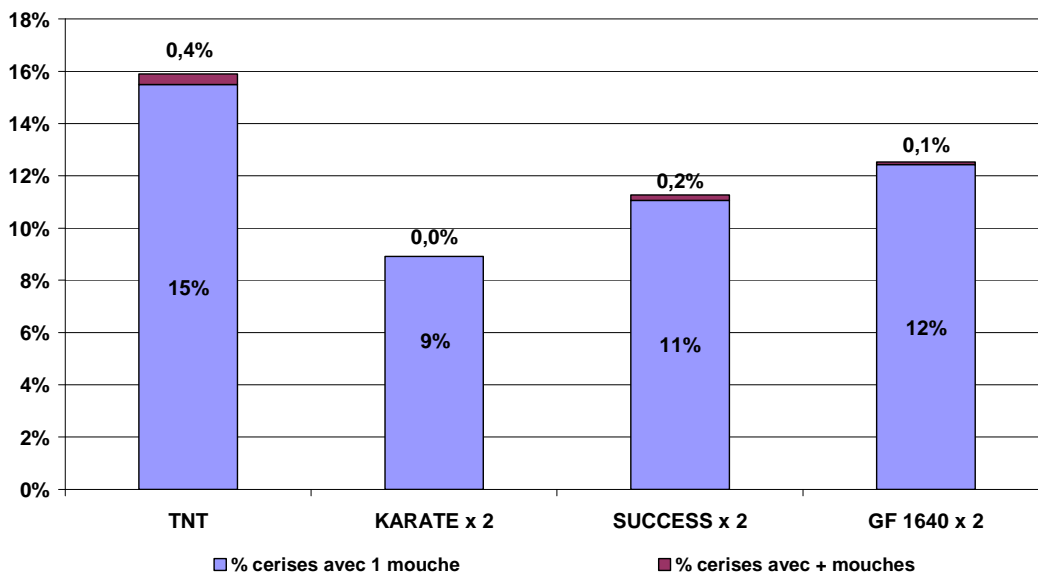
**POURCENTAGE CERISES AVEC ASTICOTS DE MOUCHE (passage 2)**



Le pourcentage de cerises véreuses est plus faible qu'au premier passage, sur les modalités les plus touchées : les dégâts sont plus anciens, et de nombreuses cerises présentent des trous de sorties. Sur les modalités « stratégies producteurs » les premiers dégâts significatifs sont notés.

Statistiquement, ces-dernières restent les plus efficaces ; elles ne sont pas différentes entre elles. Les modalités SUCCESS 4 et GF 1640 ne sont pas différentes du TNT ; le KARATE ZEON est intermédiaire.

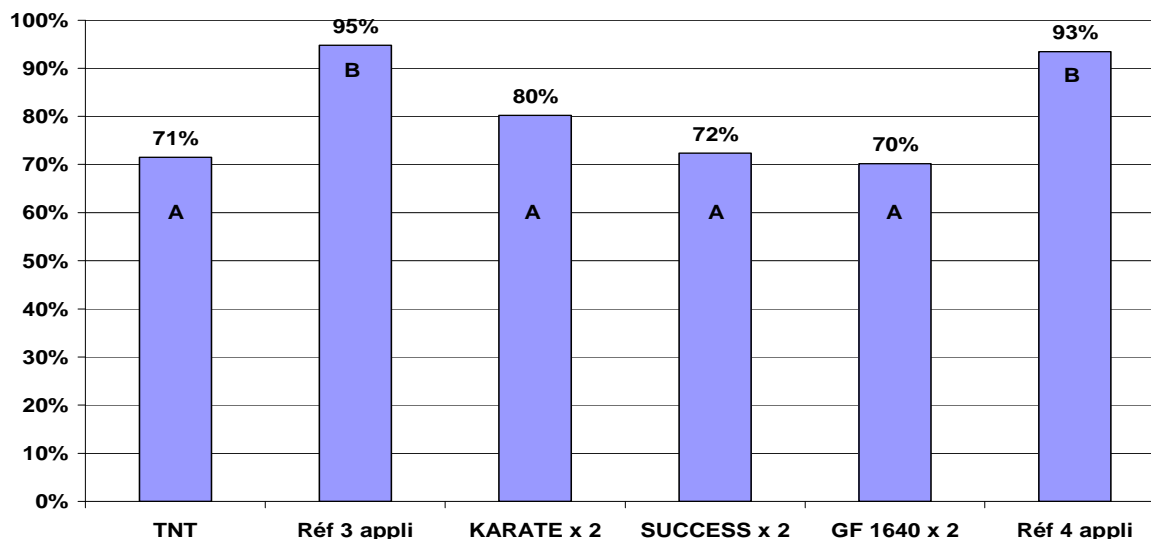
**POURCENTAGE CERISES AVEC ASTICOTS DE MOUCHE (passage 2)**



Si l'on renouvelle l'analyse en excluant M2 et M6, aucune différence statistique n'est décelée.

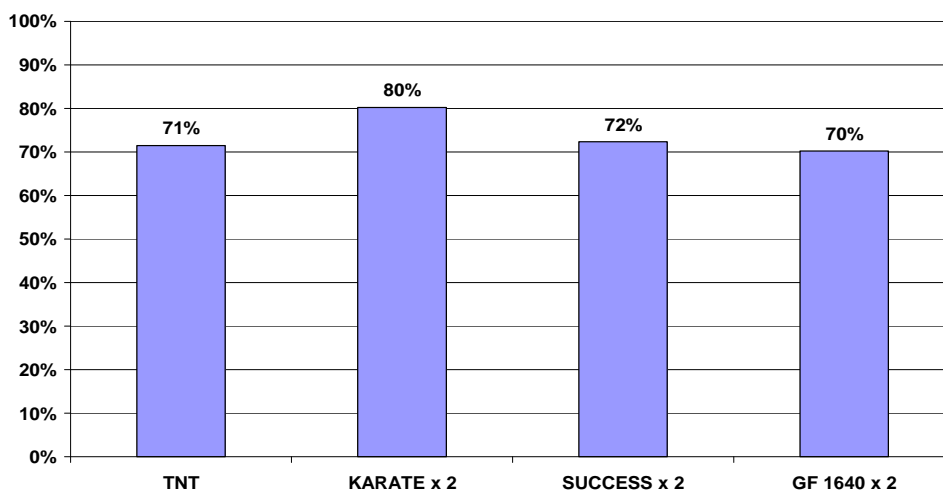
Enfin, le pourcentage de cerises commercialisables est significativement supérieur pour les modalités stratégies. Les autres modalités sont comparables.

#### POURCENTAGE CERISES COMMERCIALISABLES (passage 2)



Aucune différence entre les quatre modalités de l'essai « produits » n'est observée.

#### POURCENTAGE CERISES COMMERCIALISABLES (passage 2)



#### 4. Conclusion

L'efficacité des différents programmes de traitement sur la mouche de la cerise est mesurable dans cet essai à pression importante.

Les deux stratégies producteurs sont très satisfaisantes, à maturité et même à sur-maturité. Il est donc possible de protéger efficacement ses cerises, même en cas de verger mixte avec deux variétés de type Summit / Noire de Méched.

Les modalités « produits » sont à l'inverse peu voire pas efficaces. Le mode d'action des produits vis à vis de la mouche est donc de type adulticide, y compris pour le GF 1640. Ce type de produit ne peut s'envisager que s'il est positionné dès le début du vol (trop tard dans cet essai).

---

#### Renseignements complémentaires :

Valérie GALLIA – [v-gallia@serfel.fr](mailto:v-gallia@serfel.fr) (poste direct : 04.66.28.23.36)  
SERFEL – 517 Chemin du Mas d'Asport - 30800 SAINT GILLES -  
Tél : 04.66.87.00.22 - Fax : 04.66.87.04.62 - E-mail : [contact@serfel.fr](mailto:contact@serfel.fr)  
N°action : \*31.2002.17

---